



## CONTRAT DE MARIAGE ET PENSION ALIMENTAIRE

-----  
Par ECIV

Bonjour,

mon conjoint et moi devons nous marier en juin, nous allons certainement faire établir un contrat de mariage (séparation de bien) du fait de notre situation, lui a 3 enfants de 2 meres différentes, j ai un enfant, et nous somme sur le point d'acheter un bien. Son ex conjointe, apprenant que nous allons nous marier, a demandé a faire revaloriser cette pension. Ma question est la suivante, est ce qu'en cas de séparation de bien, l'autre conjoint est compté dans le calcul de la pension?

Merci pour vos réponses.

-----  
Par ESP

Bonsoir

Merci de ne pas multiplier les posts sur le même sujet.